

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 12.06.2026

DECRET N°26 - 077 /PR

Portant nomination du Directeur Général
de la Planification Stratégique et de la
Population au Commissariat Général au
Plan.

LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°24-151/PR du 21 septembre 2024, portant révision des missions du Commissariat Général au Plan ;
- VU le décret N°24-107/PR du 06 août 2024, portant refonte de l'organisation, du fonctionnement, et des attributions du Secrétariat Général du Gouvernement ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur **MMADI HOUSNI** est nommé Directeur Général de la Planification Stratégique et de la Population au Commissariat Général au Plan en remplacement de Monsieur MOUHIDDINE KAAMBI.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani

